

# Mettre en place l'étiquette environnementale dans votre hôtel

## FAIRE DÉCOUVRIR À VOTRE CLIENTÈLE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE D'UNE NUITÉE

L'affichage environnemental est un des engagements phare du Grenelle de l'Environnement. Cet outil concret est mis au service du consommateur pour guider ses achats vers les produits les plus respectueux de l'environnement.

Les CCI d'Auvergne lancent une action d'affichage environnemental pour les hébergeurs touristiques volontaires en Auvergne, sur une durée de trois ans. Soutenu par le Comité Régional du Tourisme en Auvergne et l'ADEME, cet accompagnement sera assuré les Conseillers Tourisme et Environnement des CCI d'Auvergne, formés par la société EVEA Tourisme.

**OBJECTIFS** Grâce à la mise en place de l'étiquette environnementale :

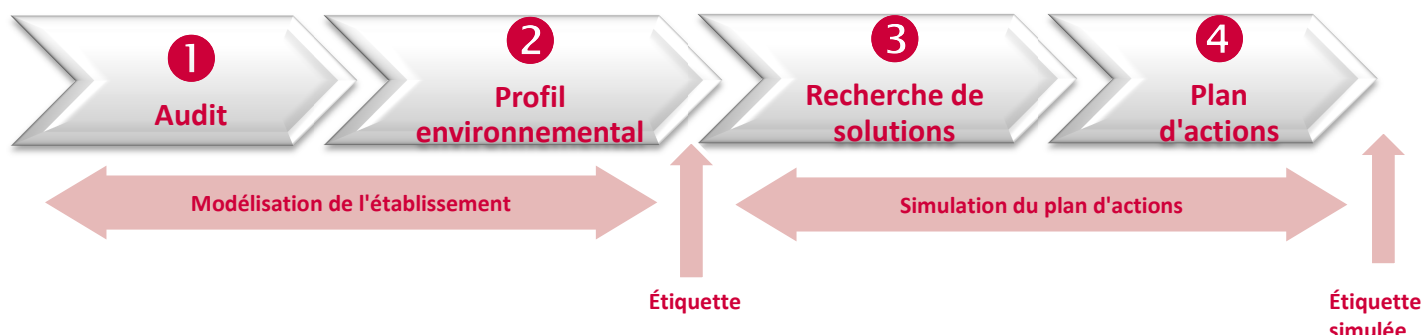
### POUR LES CLIENTS

- Appréhender facilement les engagements environnementaux de l'établissement
- Disposer d'une information environnementale pour le choix d'un hébergement

### POUR L'ETABLISSEMENT

- Calculer les impacts environnementaux et économiques pour les diminuer, les réduire et réaliser des économies à court terme
- Communiquer simplement et efficacement sur son engagement environnemental auprès de ses clients
- Disposer de tableaux de bord pour suivre les coûts et impacts environnementaux

Les étapes de la démarche:



Action cofinancée par :  
 - l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie  
 - le Comité Régional pour le Développement Touristique Auvergne

## L'étiquette environnementale

donne une note sur 5, représentant l'impact environnemental d'une nuitée accompagnée d'un petit déjeuner dans l'établissement, par personne.

La meilleure note est égale à 5 (code couleur vert), la valeur moyenne de base (3/5) correspond à la consommation d'un consommateur français à son domicile.

Meilleure est la note, moindre est l'impact de la nuitée + petit déjeuner du client sur l'environnement

Lors de la remise de l'étiquette environnementale, un plan d'action est remis à l'hôtelier, lequel s'engage à prendre les mesures nécessaires pour diminuer les impacts néfastes de son activité.

Par exemple

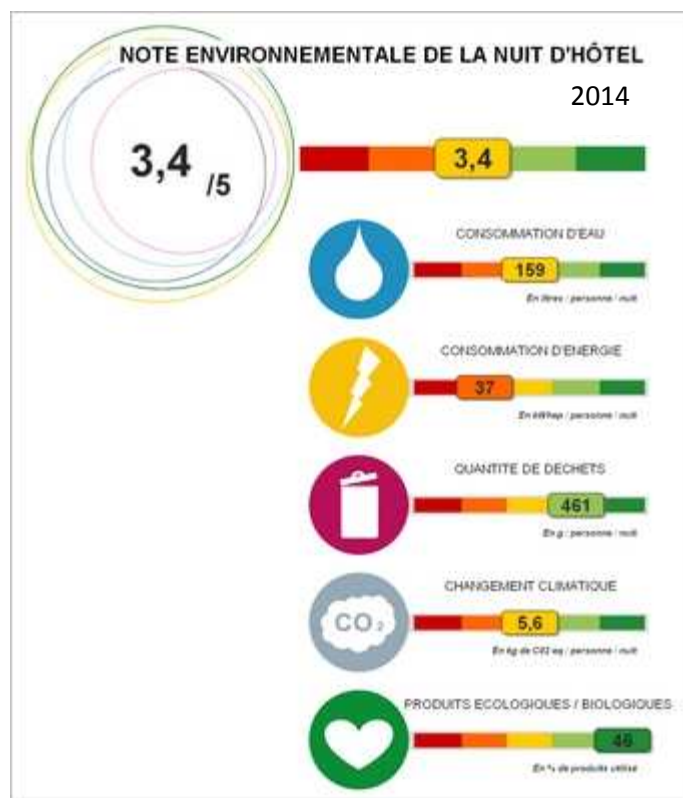
- utiliser des produits locaux ou biologiques au petit déjeuner
- installer des ampoules LED
- favoriser les grands formats pour diminuer les quantités de déchets
- utiliser des réducteurs de débit d'eau
- ...

Dès lors que l'établissement aura modifié les caractéristiques de son exploitation, il sera possible de réaliser une nouvelle étiquette afin de mesurer l'amélioration des performances environnementales de l'établissement.

La méthodologie élaborée par EVEA permet de délivrer une information chiffrée aux consommateurs sur les impacts environnementaux des hôtels fréquentés. Une échelle de valeurs reprend la moyenne des 5 indicateurs suivants (cf. détail ci-contre) :

- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Quantité de déchets générés
- Changement climatique
- Produits écologiques / biologiques

L'outil MALICE utilisé pour l'évaluation permet une analyse environnementale et économique des divers postes. Les indicateurs économiques sont uniquement destinés à l'usage des hôteliers ; ils leur permettent de mettre en place des actions écologiquement et économiquement viables. Ainsi, l'affichage environnemental permet non seulement de mieux informer le consommateur, mais également d'engager l'établissement dans une réduction de ses coûts. Chaque établissement participant peut ainsi bénéficier d'une évaluation précise de ses impacts environnementaux et de ses coûts associés (énergie, eau, déchets, achats...).



## Les indicateurs



**Consommation d'eau**  
exprimée en litres

Volume d'eau moyen (en litres) consommée en séjournant une nuit dans l'hôtel étiqueté. Est prise en compte l'eau utilisée pour :

- les douches, baignoires, robinets et WC,
- blanchir draps et serviettes,
- l'entretien de l'établissement,
- préparer le petit déjeuner.



**Consommation d'énergie**  
exprimée en kilowatt heure  
d'énergie primaire (kWh ep)

Quantité d'énergie (en kWh ep) consommée en séjournant une nuit dans l'hôtel étiqueté. Il prend en compte l'énergie nécessaire au fonctionnement :

- des appareils des chambres (TV, éclairage, sèche-cheveux,...),
- des appareils utilisés pour prendre le petit déjeuner (grille-pain, machine à café,...),
- le chauffage, la climatisation et l'éclairage de l'établissement.



**Production de déchets**  
par catégorie de déchets,  
exprimée en grammes

Quantité de déchets (en grammes) générée en séjournant une nuit dans l'hôtel étiqueté :

- les déchets d'emballage des différents consommables (gel douche, mouchoirs, gobelets plastiques,...),
- les pertes alimentaires du petit déjeuner,
- les remplacements de matériels (draps, ampoules, plomberie,...).



**Changement climatique**  
exprimé en kilogramme  
équivalent CO<sub>2</sub> (kg eq CO<sub>2</sub>)

Quantité de gaz à effet de serre (en kg eq CO<sub>2</sub>) émise en séjournant une nuit dans l'hôtel étiqueté, c'est-à-dire :

- les gaz à effet de serre générés par la consommation d'énergie de l'établissement,
- les émissions dues à la fabrication, au transport et à la fin de vie du matériel et des consommables utilisés dans l'hôtel.



**Produits écologiques / biologiques**  
exprimé en pourcentage de  
produits utilisés

Part de produits écologiques ou biologiques (en % de la masse totale de produits utilisés) utilisée en séjournant une nuit dans l'hôtel étiqueté. Il prend en compte les consommables porteurs d'un label écologique, ou issus de l'agriculture biologique, que ce soit les produits accueil, du petit déjeuner, ou encore des produits d'entretien utilisés par l'établissement.

**Vous êtes intéressés et souhaitez en savoir plus ?  
Contactez votre Conseiller Tourisme :**

## **ALLIER**

### *Bassin d'emploi de Montluçon :*

**Stéphanie Bujadoux**  
CCI Montluçon Gannat  
15 boulevard Carnot – BP 2348  
03106 Montluçon Cedex  
Tél. : 04 70 02 50 15  
s.bujadoux@cci-montlucon.com

### *Bassin d'emploi de Moulins :*

**Gersande Sourceau**  
CCI Moulins Vichy  
17 cours Jean Jaurès – BP 1729  
03017 Moulins Cedex  
Tél. : 04 70 35 40 36  
territoire-commerce-hotellerie@moulins-vichy.cci.fr

### *Bassin d'emploi de Vichy :*

**Marie-Claire Froger**  
CCI Moulins Vichy  
5-15 rue Montaret – BP 2538  
03205 Vichy Cedex 05  
Tél. : 04 70 35 40 36  
territoire-commerce-hotellerie@moulins-vichy.cci.fr

## **PUY-DE-DÔME**

### *Secteur Combrailles / Limagne :*

**Marc Torre**  
Délégation de Riom  
17 avenue Jean-Jaurès  
63200 Mozac  
Tél. : 04 73 33 74 74  
marc.torre@puy-de-dome.cci.fr

### *Secteur Livradois Forez / Issoire Est :*

**Thierry Pagès**  
Délégation d'Ambert  
4 place de l'Hôtel de Ville  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 01 55  
thierry.pages@puy-de-dome.cci.fr

### *Secteur Sancy / Issoire Ouest :*

**Michel Boulais**  
Délégation de Riom  
17 avenue Jean-Jaurès  
63200 Mozac  
Tél. : 04 73 33 74 74  
michel.boulais@puy-de-dome.cci.fr

### *Secteur Clermont-Ferrand et agglomération :*

**Cristel Lutz**  
CCI Puy-de-Dôme  
148 boulevard Lavoisier  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. : 04 73 43 43 09  
cristel.lutz@puy-de-dome.cci.fr

## **CANTAL**

**Pascale Bradac**  
CCI Cantal  
44 boulevard du Pont Rouge  
15013 Aurillac Cedex  
Tél. : 04 71 45 40 64  
pbradac@cantal.cci.fr

## **HAUTE LOIRE**

### *Arrondissement de Brioude :*

**Nicole Bardakoff**  
CCI Haute-Loire  
20 place de la Résistance – BP 30  
43101 Brioude Cedex  
Tél. : 04 71 50 05 36  
n.bardakoff@hauteloire.cci.fr

### *Arrondissement du Puy et d'Yssingeaux :*

**Chantal PILLAY-BARRY**  
CCI Haute-Loire  
16 boulevard Bertrand – BP 127  
43004 Le Puy en Velay Cedex  
Tél. : 04 71 09 90 20  
c.pillay-barry@hauteloire.cci.fr